

Formation

LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES ETRANGERES EN FRANCE



Lundi 27 avril 2026 – 9h à 17h

L'accès aux droits et prestations sociales des personnes étrangères en France est conditionné au motif de séjour et à la catégorie à laquelle elles appartiennent (ressortissant·e communautaire, ressortissant·e pays-tiers, BPI). Cette journée propose un panorama des différents droits et des conditions d'accès.

Objectifs

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de la protection sociale
- Identifier les conditions particulières exigées des personnes étrangères
- Savoir informer et orienter une personne étrangère

Contenus

- Principes généraux du droit à la protection sociale des personnes étrangères
- L'accès des personnes étrangères à la protection sociale
- La protection maladie
- Les prestations familiales et assimilées
- Le RSA
- La retraite et assimilée
- Les autres droits (logement, hébergement, éducation, compte bancaire, aide juridictionnelle, permis de conduire, etc.)

Prérequis Avoir suivi la formation « Les fondamentaux du droit au séjour des personnes étrangères en France » ou justifier d'une formation ou activité équivalente

Public Etudiant·es, volontaires en service civique, bénévoles et professionnel·les en lien avec le public migrant

Intervenante Aline COCCHI, juriste ADDCAES spécialisée en droit des étrangers

Lieu Chambéry (à préciser lors de la convocation)

Inscription 200€ pour les professionnel·les et volontaires en service civique
Prix libre à l'inscription pour les bénévoles, étudiant·es et stagiaires

Renseignements 04 79 72 43 49 contact@addcaes.org

Inscription en ligne avant le 20 avril 2026 :

[Etudiant·es, bénévoles](#)

[Volontaires en service civique, professionnel·les](#)

L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.° 82 73 0037773. Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPi au titre de la catégorie « actions de formation »

